

Grenoble 12 décembre 1950

Cher monsieur

Je m'excuse de mes imprécisions.
Je vais m'efforcer de faire le point de la
situation et... de mes désirs.

- le poste de professeur de psychologie
dans les écoles Normales d'Instituteurs de
Grenoble vient d'être attribué par
délégation à un instituteur de Grenoble.
Il est donc maintenant impossible pour moi,
cette année, d'envisager une nomination
à ce poste.

- l'extension de la psychologie scolaire
est prévue (dans un délai non précis) dans
les établissements secondaires de Grenoble. Je
poserai ma candidature pour être délé-
gué dans le second degré, de façon à pouvoir
conserver l'unité du travail de psychologie
scolaire dans le département de l'Isère.
Cette nomination éventuelle suppose l'accep-
tation par la Direction de l'Enseignement du
second degré de ma demande de délégation

comme professeur certifié exerçant en tant
que psychologue scolaire.

- Je ne pense pas qu'une telle nomination
exclue la possibilité d'être nommé
professeur adjoint de Psychologie à la Faculté
des Lettres.

- Par contre il serait impossible que je
sois nommé de la fois Chef de travaux à la
Faculté tout en ~~occupant~~ ^{faisant} partie d'un autre
cadre d'enseignement quel qu'il soit.

Si je résume mon "ordre de préférence"

- 1^o/ Nomination en tant que chef de travaux
à la Faculté.

- 2^o/ Nomination comme psychologue-scolaire
dans les établissements secondaires de Grenoble,
chargé de la direction technique du
Service départemental de Psychologie Scolaire

- 3^o/ Professeur adjoint à la Faculté des Lettres

Enfin si rien n'était possible sur le plan
local grenoblois, ce que je regretterais
énormément, j'accepterais une délega-
tion de professeur de psychologie ^{dans les} Ecoles
Normales de Seine et Oise, mon département
d'origine.

Toute ~~activité~~ ^{eventualité} s'appuie sur le terrain
profond que j'ai de ~~travaux~~ voir se développer
la psychologie scientifique et son utilisation
rationnelle en pédagogie. Ceci suppose une
information précise des intérêts, futurs
maîtres ou futurs professeurs, et organisée-
ment un service de psycho-pédagogie unifié;
s'il y a des cloisons quelconques entre les
différents ordres d'enseignement, entre les
maîtres et les patients, entre psychologues
et médecins, etc. on perd de vue l'enfant
qui et ses besoins, qui lui traverse tous
ces secteurs sans que l'on mesure de son
développement.

Mes devoirs expriment ma volonté de
contribuer à ~~attaquer~~ ^{résoudre} ce problème par
le biais qui apparaît le plus favorable
et le plus réalisable.